

Collège

Georges Gouy

VALS LES BAINS



SECTION SPORTIVE

SCOLAIRE

De la 6ème à la 3ème
Garçons et Filles - Avec Internat

+ ÉDUCATION

+ SCOLARITÉ

+ PERFECTIONNEMENT FOOTBALL





PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE DU COLLEGE G. GOUY DE VALS LES BAINS

Le département de l'Ardèche et le District DROME-ARDECHE de Football ont créé un partenariat avec le Collège G. GOUY pour accueillir des garçons et des filles passionnés par le football et souhaitant développer des compétences technique et tactique pour atteindre le haut niveau.

Le Collège G. GOUY et son équipe pédagogique ainsi que les Conseillers techniques du District Drôme-Ardèche de Football souhaitent accompagner les élèves et joueurs et joueuses dans un parcours d'excellence sportive, autour d'un triple projet : sportif, éducatif et scolaire.

Ce parcours scolaire prendra en compte la réussite scolaire ainsi qu'un accompagnement du sportif de haut niveau tout au long de sa scolarité.

Pour atteindre ces objectifs, l'élève bénéficiera d'un emploi du temps aménagé sans modification de programme ainsi que des entrainements dispensés par des professionnels diplômés est expérimentés.

Les intervenants du Collège et du District DROME-ARDECHE DE FOOTBALL assureront le suivi scolaire et le suivi sportif personnalisé.

Mot Chef d'établissement :

Le collège G. GOUY a le plaisir d'accueillir une section sportive scolaire football au sein de l'établissement. C'est l'occasion pour nos collégiens de mettre en valeur leurs compétences sportives, sociales, civiques...et scolaires !

Cette section sportive de Vals-les-Bains est une « vieille » section (40 ans d'âge) mais toujours aussi dynamique grâce à des jeunes motivés, une équipe encadrante sérieuse, attentive et expérimentée.





PROJET DE VIE & JOURS ET HORAIRES D'EPS ET D'ENTRAINEMENT EN SECTIONS ET EN CLUB :

La planification d'entraînement, les contenus des séances seront définis par l'équipe EPS et District DROME-ARDECHE de Football pour assurer l'équilibre de l'élève dans sa scolarité et son développement sportif. Les séances d'entraînement seront animées par des éducateurs et des professeurs EPS diplômés sur l'activité football.

Des séances Futsal et Beach Soccer seront proposées au cours de l'année ainsi que des spécifiques Gardien de But.

Au cours de l'année des rencontres sportives seront organisées contre des clubs ou des autres sections sportives.

Le collège G. GOUY participera dans le cadre de l'UNSS au championnat départemental et académique.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi / Dimanche
Matin		Séance 4 ^{ème} -3 ^{ème} Spécifique GB		Séance 6 ^{ème} -5 ^{ème} et 4 ^{ème} -3 ^{ème}		
Après – Midi	Séance 6 ^{ème} -5 ^{ème} et 4 ^{ème} – 3 ^{ème} Spécifique GB		UNSS Activité complémentaire ou UNSS Foot Ou séance Club			Match en Club
Soir	Etude et Travail scolaire					

Cette organisation peut varier selon les nécessités de services.

PLANNING DE L'UNSS DU MERCREDI POUR LES 4^{ème} – 3^{ème} INTERNES :

Tous les mercredis – Une activité est proposée aux élèves licenciés		
Septembre / Octobre	Foot	Journée cohésion section Collège Gouy – parents – élèves – 1 ^{er} Match Foot – Découverte - Beach.
	Sport	Découverte des APPN : Canoë, Course d'Orientation, VTT Sports collectifs : Football, Handball, Volley-Ball, Ultimate
Novembre / Décembre	Foot	2 rencontres UNSS Football – Futsal.
	Sport	Sports collectifs – début des compétitions Badminton – CROSS
Janvier / Février	Foot	2 Rencontres UNSS – Futsal et Foot
	Sport	Sports collectifs – Compétitions - Sortie Ski de fond
Mars / Avril	Foot	Finale Académique UNSS : Foot ou Futsal ou Match contre Club.
	Sport	Sports collectifs – Badminton
Mai / Juin	Foot	Match contre club – Journée fin d'année.
	Sport	Stage de Cohésion Base de Salavas (3 Jours) – Reprise des Activités APPN – Canoë, CO, VTT





LE RECRUTEMENT

Être candidat(e) signifie de s'engager dans un triple projet, impliquant, la notion de Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité.

Les élèves sont recrutés à travers leurs compétences scolaires et footballistiques.

Le bulletin d'inscription devra être déposé avant le concours d'entrée. Le niveau footballistique souhaité : joueurs(e) de niveau départemental et régional.

Être licencié de la Fédération Française de Football est fortement recommandé ce qui permettra à votre enfant de pratiquer le week-end dans son club. L'élève devra participer à un ou plusieurs tests d'admission.

Le concours d'entrée aura lieu le Lundi 29 Avril 2024 se déroulera de la manière suivante :

9h30 : Café d'accueil - Présentation du projet au sein de l'établissement

10h45 – 12h00 : Rencontre avec les familles et l'élève, échange à partir de la lettre de motivation et du bulletin d'inscription.

13h30 à 16h30 : Tests technique et athlétique

(Jonglage, Conduite, Jonglage en Mouvement, Tests de Vitesse et tests d'endurance de 6minutes).

- Matchs à effectifs réduite et 8 c 8 ou 11 C 11.

Les dossiers scolaires seront étudiés par l'équipe éducative, le professeur coordinateur, le District DROME-ARDECHE de Football en relation avec le chef d'établissement.

Vous recevrez par la suite un avis favorable ou défavorable pour l'accès à la Section Sportive Scolaire Département de football.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Collège G.GOUY Vals les Bains

Secrétariat

04 75 37 46 35

ce.0070846g@ac-grenoble.fr

Pierre BELLISSENS

Référent Professeur EPS

pierre.bellissens@ac-grenoble.fr

District Drôme-Ardecche de Football

Yohann VALLET

Conseiller Technique Départemental

yvallet@laurafoot.fff.fr

06 08 21 87 05.





LE COUT DE LA SCOLARITE :

Informations concernant le règlement demi-pension et internat.

Collège Georges Gouy

Mise à jour Octobre 2023

La demi-pension et l'internat se règlent à réception de la facture.

Dans l'hypothèse d'un règlement fractionné, voici, à titre indicatif, un tableau prévisionnel proposant le paiement de chaque trimestre en trois fois.

Le règlement de la créance en espèces, ou par chèque (à l'ordre du Collège Georges Gouy), est à déposer au secrétariat de gestion du collège.

Le règlement par virement bancaire doit indiquer le prénom et le nom de(s) enfant(s) concerné(s).

Année scolaire 2023-24 DP : 586.25 €	Trim 1 Oct - Nov - Déc 234.50 €	Trim 2 Janv - Fév - Mars 184.25 €	Trim 3 Avril - Mai - Juin 167.50 €
Elève DP non boursier	234.50 €	184.25 €	167.50 €
Elève DP Taux 1 + Aide dep.	167.50 €	123.25 €	106.50 €
Elève DP Taux 2	130.50 €	80.25 €	63.50 €
Elève DP Taux 3	72.50 €	22.25 €	5.50 €
Année scolaire 2023-24 Interne : 1323.00 €	Trim 1 Oct - Nov - Déc. 529.20 €	Trim 2 Janv - Fév - Mars 415.80 €	Trim 3 Avril - Mai - Juin 378.00 €
Elève interne non boursier	529.20 €	415.80 €	378.00 €
Elève interne Taux 1 + Aide Dep + Prime internat	323.20 €	222.80 €	186.00 €
Elèves interne Taux 2 + Prime internat	293.20 €	179.80 €	142.00 €
Elève interne Taux 3 + Prime internat	212.20 €	98.90 €	61.00 €

DETAIL DES BOURSES ET DES AIDES 2023-24
Bourse Nat Taux 1 : $37 \text{ €} \times 3 = 111,00 \text{ €/an}$ + Aide Dptale à la restauration demi-pensionnaire : $(30 \text{ €} + 24 \text{ €} + 24 \text{ €} = 78,00 \text{ €/an})$ Ou Aide Dptale à la restauration internat : $(60 \text{ €} + 47 \text{ €} + 46 \text{ €} = 153,00 \text{ €/an})$
Bourse Nat Taux 2 : $104 \text{ €} \times 3 = 312,00 \text{ €/an}$
Bourse Nat Taux 3 : $162 \text{ €} \times 3 = 486,00 \text{ €/an}$
Bourse Dptale : (A faire par la famille si refus de brse Nat.) : 78 € ou 45 €/an pour DP et 153 € ou 90 €/an pour int.
Prime à l'internat : Ne concerne que les internes boursiers : Prime pour Interne boursier taux 1 : $109 \text{ €} \times 3 = 327 \text{ €/an}$ Prime pour Interne boursier taux 2 : $132 \text{ €} \times 3 = 396 \text{ €/an}$ Prime pour Interne boursier taux 3 : $155 \text{ €} \times 3 = 465 \text{ €/an}$

Les tarifs peuvent évoluer l'année prochaine dans une moindre mesure.

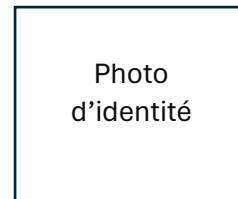
L'établissement prend en charge les frais UNSS pour les élèves internes.





DOSSIER CANDIDATURE

INFORMATION SUR L'ELEVE :



L'ELEVE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date de naissance :

Entre en classe de :

RESPONSABLE LEGAL 1 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

N° de sécurité sociale de l'enfant :

Nom de votre mutuelle santé :

Adresse de votre mutuelle :

N° de contrat mutuelle :

REGIME SCOLAIRE :

Interne : Oui – Non

Demi- Pensionnaire : Oui – Non

RESPONSABLE LEGAL 2 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

L'enfant est-il allergique ? Oui Non

Si oui, précisez :

.....





SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DEPARTEMENTALE FOOTBALL

Au Collège G. GOUY De VALS LES BAINS : Année scolaire 2024/2025

NOM et Prénom de l'élève :

Ecole de :ou Collège de

COMMUNE de :

Merci de fournir les bulletins de l'année en cours

INFORMATION SUR LE PLAN FOOTBALLISTIQUE

Document à compléter par le responsable technique ou l'éducateur du joueur

Nom Prénom du Responsable Technique :

Téléphone : / Mail :

Club de : / Diplôme fédéral :

Club sportif fréquenté en 2021/2022 :

Club sportif fréquenté en 2022/2023 :

Club sportif fréquenté en 2023/2024 :

Nombre d'année de pratique dans un club :

Poste occupé sur le terrain :

Appréciation sur les aptitudes du joueur au sein de votre club :

	JOUEURS		ELEVE
Etat d'esprit du joueur	<input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Fragile <input type="checkbox"/> Très fragile	Aptitude Athlétique	<input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Fragile <input type="checkbox"/> Très fragile
Aptitude Technique	<input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Fragile <input type="checkbox"/> Très fragile	Aptitude Tactique :	<input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Fragile <input type="checkbox"/> Très fragile

Remarques complémentaires :

Fait le :

Signature :





LETTRE DE MOTIVATION DU JOUEUR :

Etiez-vous déjà inscrit dans une Classe Foot ou Section Sportive la saison dernière ? Oui Non

As-tu participé à la détection organisée par ton District : Oui – Non

As-tu participé à des centres de perfectionnement organisé par ton district ?

En U12 : Oui – Non

En U13 : Oui – Non

En U14 : Oui – Non

En U15 : Oui – Non

As-tu participé à des détectons organisées par ton district ? Oui – Non

Décrivez-nous les intentions et les raisons de votre candidature (projet scolaire et sportif, projet de formation) :





REGLES DE VIE

1- Comportements et attitudes

Je me dois en permanence :

De saluer poliment mes partenaires, adversaires, éducateurs...

De regarder dans les yeux, lorsque je serre la main.

De m'interdire de critiquer un collègue. Avant de regarder les erreurs des autres, il est nécessaire d'avoir identifié les miennes.

De soutenir un partenaire en difficulté.

De ne pas faire répéter deux fois mon éducateur.

De ne pas me faire remarquer en criant ou en ayant un comportement extravagant.

De donner le meilleur de moi-même tout au long de l'année, quelles que soient les difficultés rencontrées.

2- Les Installations

Je me dois en permanence :

De respecter les installations sportives mises à ma disposition pour m'entraîner.

De ne pas courir, jouer au ballon et de chahuter dans les vestiaires.

De ne pas arracher l'herbe du terrain d'entraînement.

De quitter mes chaussures à l'extérieur et de ne pas les taper contre les murs.

De ne pas jeter de l'eau sur les murs.

De ne pas mettre les pieds et les ballons contre les murs.

3-La Prise d'initiative

Il est important que :

Tu prennes des initiatives personnelles durant la saison, compte tenu que tu vas être amené à gérer plusieurs tâches cette année.

Tu participes au projet pédagogique de la saison.

Tu sois responsabilisé (jeune officiel ...) dans le cadre des matchs amicaux ou d'U.N.S.S que tu pourrais disputer.

Tu puisses envisager de passer le diplôme de Jeune Animateur (à partir de 13/14 ans)

4-L'Hygiène de Vie

Pour être en bonne santé et efficace dans mon activité sportive, je dois respecter certains principes :

Avoir une alimentation équilibrée et variée.

Prendre un petit déjeuner consistant.

Manger lentement et ne pas trop boire au cours des repas.

Prendre une petite collation à 15 h (barre de céréales).

Eviter toutes les sucreries et les sodas.

Ne pas fumer, ni boire d'alcool.

Boire régulièrement à l'entraînement, et durant les temps de repos.

S'étirer sérieusement à la fin de chaque entraînement.

Ne pas se coucher après 21 h 30.

Durant les vacances scolaires continuer de pratiquer un sport.

Signature du joueur et des parents pour acceptation





REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 / L'Engagement

- Je m'engage à lire très attentivement : le règlement intérieur, les règles de vie afin de m'imprégner des exigences positionnées tout au long de cette année scolaire.
- Afin de pouvoir participer aux entraînements de la section sportive, je m'engage à passer une visite médicale auprès d'un médecin du sport et à remettre au responsable de la section, le certificat médical ainsi que la photocopie recto-verso de ma licence.
- Je m'engage à suivre tout au long de cette saison les directives de l'encadrement sportif et à m'investir complètement dans les tâches qui me seront proposées.

Article 2 / Le Transport

- Les déplacements aller/retour se font à pied ou en bus sous la responsabilité de l'éducateur de la section.
- Je dois respecter les horaires définis en début d'année.

Article 3 / L'Entraînement

Au cours des entraînements je serais sanctionné :

- Si j'arrive sur le terrain après le début de la séance, je ne pratique pas.
- Si je n'ai pas la bonne tenue, je ne pratique pas.
- Si je ne respecte pas les conditions d'échauffement prédéfinies, je ne pratique pas.
- Si durant l'entraînement je me vois repris plusieurs fois pour des problèmes d'attention, de discussion ou de mauvais comportement.
- Si durant l'entraînement je manque de respect à un partenaire ou à l'éducateur, je serais exclu de l'entraînement.
- Le rangement du matériel est l'affaire de tous : son transport est l'affaire du responsable.

Article 4 / Absences et dispenses

- Toute absence doit être justifiée et signifiée au responsable de la section avant midi.
- Si je suis dispensé plus de trois semaines, je transmets un certificat médical au responsable de la section.
- Si je suis dispensé moins d'une semaine, je viens sur le terrain en qualité de coach-assistant.
- Si je suis absent le matin de façon non justifiée, je ne peux pratiquer l'après-midi.

Article 5 / Sanctions

- En cas d'avertissement ou sanction importante (prof ou vie scolaire), je pourrais être suspendu de 1 à 3 séances (s)

Article 6 / Notation

Durant l'année, je serai évalué à partir de 3 axes spécifiques :

- Mon comportement (attitude au quotidien)
- Mes performances (matches, jeux réduits)
- Ma Maîtrise (Technique et Tactique)

L'éducateur de la section fera un compte rendu de chaque élève lors des conseils de classe

Signature du joueur pour acceptation et des parents





AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....autorise mon enfant

.....
en classe actuelle deà participer à la Section Sportive Départementale du Collège G.GOUY de Vals les Bains durant l'année scolaire 2024-2025.

En cas d'urgence, j'autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon enfant, et à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Fait à Le :

Signature du responsable légal
précédé de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION DE DIFFUSION DE PHOTOS

Je soussigné(e)..... autorise le Collège G.GOUY à diffuser la photo de mon enfant sur les différents moyens de communication.

(Espace numérique de travail, site internet du club : etc...)

Fait à : Le :

Signature du responsable légal
précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION DE TRANSPORT

Je soussigné(e)autorise mon enfant.....

à se rendre aux diverses rencontres (entraînements, matchs, ...) avec un professeur du Collège et ou un éducateur, les moyens de transports suivants : bus, TPR.


Fait à : Le :

Signature du responsable légal
précédée de la mention « Lu et approuvé »






COMMANDE DES TENUES SECTIONS SPORTIVES- pour information et à compléter en cas de validation du dossier



Sections Sportives


District Drôme-Ardèche de Football

TENUE OFFICIELLE
Tiempo Premier



TARIF
TENUE OFFICIELLE
Tiempo Premier

OPTION : SWEAT
Park 20 Crew




TARIF
SWEAT
Park 20 Crew

TARIF PACK COMPLET
TENUE OFFICIELLE
+ SWEAT

CONTACT

DISTRICT DROME ARDECHE DE FOOTBALL
district@drome-ardeche.fff.fr - 04 75 81 36 36

BON DE COMMANDE



NOM de la section sportive :

Nom/Prénom de l'élève :

Tel Parents :

	TENUE OFFICIELLE	OPTION : SWEAT
Quantité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Tailles*	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pointure	<input type="text"/>	

*CF GUIDE DES TAILLES (verso) : Indiquer la taille (XS à XL) et préciser enfants ou adultes

- Bon de commande à retourner à l'Éducateur du District Drôme-Ardèche de Football accompagné du règlement à l'ordre de : DISTRICT DROME ARDECHE DE FOOTBALL

- Tous les produits ne sont ni repris, ni échangés.

- Les prix sont indiqués en TTC.
Ils comprennent l'équipement en question et le flocage : logo du District.



Sections Sportives

District Drôme-Ardèche de Football



GUIDE DES TAILLES

ENFANTS

TAILLE ALPHA	TAILLE NUMÉRIQUE	POITRINE (cm)	TAILLE (cm)	HANCHES (cm)	HAUTEUR (cm)	ÂGE
XS	6-7	64,5-66	59,5-61,5	68,5-71	122-128	6-7
S	8-9	66-69	61,5-65	71-74,5	128-137	8-9
M	10-12	69-75	65-69	74,5-79,5	137-147	10-11
L	14-16	75-81,5	69-72,5	79,5-84,5	147-158	12-13
XL	18-20	81,5-88,5	72,5-75,5	84,5-89,5	158-170	14+

ADULTES

TAILLE NIKE	POITRINE (cm)	TAILLE (cm)	HANCHES (cm)
S	88-96	73-81	88-96
M	96-104	81-89	96-104
L	104-112	89-97	104-112
XL	112-124	97-109	112-120





DOCUMENTS A FOURNIR : A RETOURNER AVANT LE 12 AVRIL 2024

- Attention, tout dossier incomplet ne pourra être traité.

PIECES A VERIFIER :

- J'ai complété INTEGRALEMENT mon dossier d'inscription
- J'ai pris le soin d'inscrire mes informations CONTACTS de manière parfaitement lisible

DOCUMENTS A FOURNIR COCHER LES ELEMENTS DEMANDES :

- Une photo d'identité récente
- La copie des bulletins scolaire de l'année N-1
- La copie des bulletins de l'année en cours
- Un certificat médical de non-contradiction à la pratique sportive
- La copie de ma licence FFF si je suis licencié
- Pour le concours d'entrée sauf pour les élèves du collèges G. GOUY : le repas pourra se faire à la cantine du collège moyennant un chèque de 4.60€. Vous avez la possibilité également de prévoir un pique-nique que votre enfant mangera sur le stade. **Merci de cocher la case si vous souhaitez qu'il mange à la cantine.**

DOSSIERS COMPLETS A RENDRE AU SECRETARIAT DU COLLEGE G. GOUY :
1 Chemin du Stade 07 600 Vals Les Bains

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS : VENDREDI 12 AVRIL 2024 ou LUNDI 29 AVRIL 2024

Vous recevrez un mail de convocation pour le concours d'entrée suite au retour de votre dossier d'inscription.

Si votre enfant n'est pas retenu à la Section Sportive départementale, le dossier vous sera restitué.

En cas de validation, il sera à prévoir :

- Un chèque de 60 Euros au Nom du District Drôme-Ardèche de Football (Journée de cohésion, voyage plein air, Tenues d'entrainements, déplacement activité ou rencontre sportive ou visite de centre de formation)
- Chèque de 25 Euros pour la Licence UNSS du Collège G. GOUY. ***(L'établissement prend en charge les frais UNSS pour les élèves internes)***

Les dossiers seront étudiés au cas par cas pour tout ce qui concerne le financement de ces deux demandes.





ANNEXE DÉROGATION

Qui doit demander une dérogation ?

Uniquement les parents des élèves ne relevant pas du secteur de recrutement du collège GOUY.

Quel motif pour la demande ?

Pour une section sportive scolaire, cocher « parcours scolaire particulier ». (Ce motif n'est pas prioritaire pour les services de la DSDEN, classé seulement 6e sur 7) Calendrier : Pour tous les élèves, informer dans les plus brefs délais leur établissement scolaire actuel (école ou collège) de leur projet de candidater à la section sportive du collège et des démarches à réaliser concernant la demande de dérogation } pour l'entrée en 6e , élèves Ardéchois

Les formulaires sont remis par le directeur de l'école primaire qui saisira la demande en ligne.

Nous transmettre une copie de la demande de dérogation pour l'entrée en 6e, élèves hors Ardèche.

Les volets 1 et 2 de « la fiche de liaison en vue de l'affectation en 6e » vous seront transmis par nos soins ultérieurement lorsqu'ils seront disponibles sur le site de la DSDEN de l'Ardèche :

<https://www1.ac-grenoble.fr/minihome/dsden-07-ardeche-toutes-les-informations-121731>

Rubrique scolarisation - mon enfant entre au collège - entrée en 6eme.

Vous devrez envoyer le dossier à la : DSDEN de l'Ardèche – service scolarité –

Nous transmettre une copie pour les autres niveaux

Demande à réaliser dans le collège fréquenté en 2023/2024 qui effectuera la demande auprès des services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Nous transmettre une copie. Résultats seront accessibles mi- juin 2024.

IMPORTANT : Vous ne pouvez faire qu'une seule demande de dérogation.

Toute demande déposée hors délai ne sera pas instruite par les services de la DSDEN **RAPPELS ADMISSION :**

- 1) A partir du 21 mai, suivant les tests, vous recevrez une réponse par mail indiquant que la candidature de votre enfant est retenue en liste principale, en liste complémentaire ou non retenue.
- 2) Une candidature retenue ne signifie pas acceptation de la demande de dérogation.
- 3) En cas de candidature retenue en liste principale ou complémentaire, vous devrez impérativement confirmer par écrit (mail ou courrier) que vous inscrirez votre enfant au collège si la dérogation est acceptée par Monsieur le directeur académique.
- 4) Si votre enfant n'est pas retenu, ou si vous ne souhaitez plus inscrire votre enfant à la section sportive malgré sa sélection réussie, vous contacterez par écrit la DSDEN pour les informer de votre abandon de demande de dérogation.
- 5) Si votre enfant n'est pas retenu, et/ou n'obtient pas de réponse positive à la demande de dérogation, l'inscription se fait dans le collège de secteur.

